



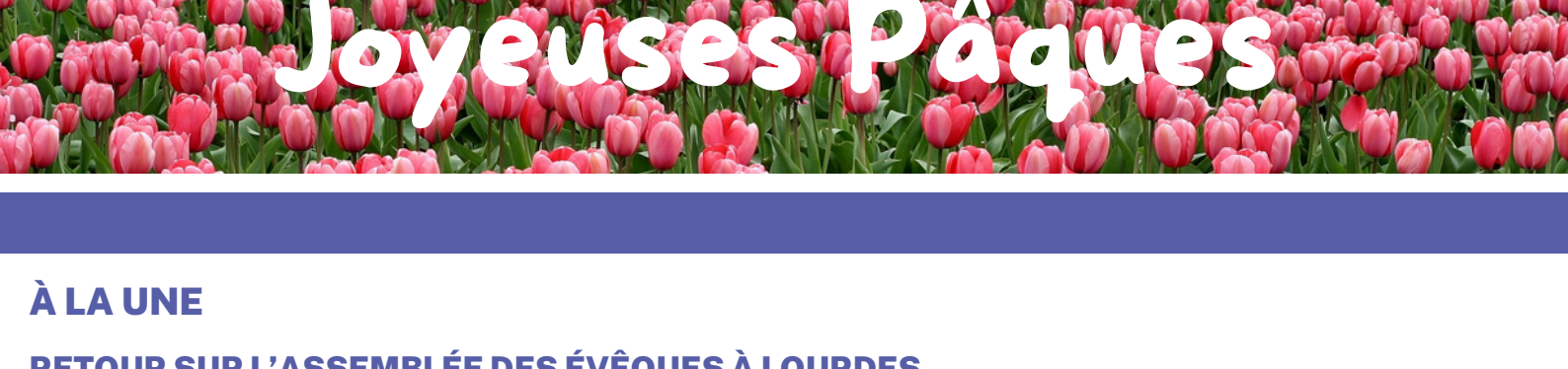
La lettre de Promesses d'Église



Promesses d'Église

DÉCOUVREZ CHAQUE MOIS L'ACTUALITÉ DE PROMESSES D'ÉGLISE

AVRIL 2025



Joyeuses Pâques

À LA UNE

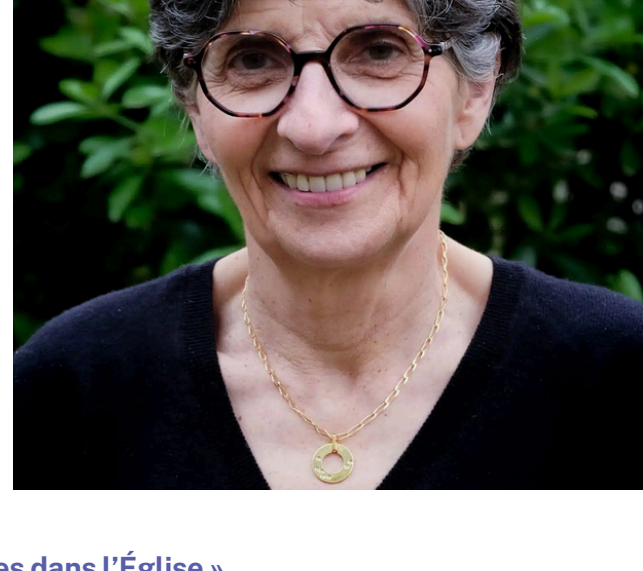
RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DES EVÊQUES À LOURDES

Par Dominique Rouyer

Membre du comité de pilotage de Promesses d'Église & membre du comité de suivi post-CIASE

RAPPEL DU CONTEXTE

À la suite du rapport de la CIASE, la Conférence des évêques (CEF) avait créé 9 groupes de travail dont la mission était de faire des propositions pour mettre en œuvre des recommandations de ce rapport. Lors de l'Assemblée Plénière de mars 2023 les évêques avaient accepté certaines de leurs propositions et avaient choisi de constituer un comité de trois personnes chargées de veiller à leur mise en œuvre : un prêtre, une représentante de la CORREF et une représentante de Promesses d'Église. Après un débat sur les risques d'impuissance ou de complaisance que certains voyaient dans cet engagement, le Copil de PE m'avait désignée pour cette mission. Notre trio a travaillé pendant un an et demi avec le Conseil Permanent de la CEF et devait présenter son rapport lors de l'Assemblée Plénière des évêques de mars 2025. Plus largement ces 3 demi-journées de l'Assemblée plénière étaient consacrées à faire un point d'étape de cette lutte contre les violences sexuelles et les abus d'autorité dans l'Église.



Le déroulement de la session « Lutte contre les violences sexuelles dans l'Église »

L'allais à cette assemblée avec peu d'illusions et quelques inquiétudes : que s'y exprime une sorte d'autosatisfaction des résultats obtenus pourtant modestes ou la volonté d'en faire un point final et de tourner la page, ou encore que les victimes y jouent un rôle mineur d'illustration ou de faire valoir.

Tout d'abord je peux dire que l'autosatisfaction n'a pas été de mise. La déroulement de ces trois demi-journées comportait plusieurs étapes : des témoignages de la prise de conscience par le rapport de la CIASE, la présentation de notre rapport, une relecture spirituelle de ce qui avait été vécu durant ces années, la présentation du travail des commissions de réparations créées par la CEF et la CORREF, et des rencontres avec ce qui se passe dans la société (Civise, organismes de prévention, magistrats, etc.). Et à toutes les étapes, il n'y avait pas d'intervention magistrale mais des tables rondes qui permettaient d'avoir une parole plurielle, partagée, libre, questionnée par les quelques 350 participants, et où les nombreuses victimes présentes avaient une large place, individuellement et en collectifs. On peut dire, comme Jean-Marc Sauvâ dans le rapport de la Ciase, que les victimes sont réellement en train de passer du statut de victimes à celui de témoins ayant une expertise.

Le travail du comité de suivi

Parce que le travail était très conséquent, notre trio s'est réparti le suivi par thématiques correspondant aux groupes de travail. Chacun de nous a commencé par un dialogue avec les membres du groupe de travail dont émanaient les propositions retenues par les évêques en 2023, pour bien comprendre ce qu'ils considéraient comme les points saillants de leur réflexion. À partir de là, nous avons travaillé pour chaque thématique en lien avec un évêque du Conseil Permanent et un membre du Secrétariat général qui s'étaient répartis les dossiers.

Pour mener à bien notre mission, nous avons eu accès à toutes les informations disponibles et nous avons rencontré le Conseil Permanent tous les deux mois. Un vrai dialogue s'est engagé en son sein, nous avons pu mesurer l'engagement du Conseil Permanent fortement initié et soutenu par son président, Mgr Eric de Moulins Beaufort ; nos interpellations ont été entendues, des points particuliers ont pu être débattus.

De notre côté, notre équipe s'est réunie en présentiel après chaque rencontre avec le Conseil Permanent, le reste du temps en visio, pour échanger sur l'état d'avancement du suivi de nos thématiques, croiser les regards, identifier les avancées ou les points de blocage.

Avant d'entrer plus avant dans chaque thématique, il nous semble important de pointer quelques éléments transversaux qui ressortent de ces mois écoulés.

À la suite de l'Assemblée plénière de mars 2023, nous avons été témoins que l'Église de France s'est mise au travail sur toutes les thématiques, selon des modalités et une chronologie propres à chacune de ces thématiques : groupe de travail, colloques, rencontres nationales et dans les instances diocésaines, reprise de dialogue sur les désaccords, etc.

Certains pourraient dire que les choses n'ont pas avancé pas assez vite. Il est vrai que, sur des sujets de cette nature, les évolutions et les changements ne sont jamais assez rapides. Parfois parce que les moyens humains manquent, mais aussi parce qu'il s'agit d'entrer dans un changement profond de culture.

Au cours de ces derniers mois, des propositions faites par les groupes de travail ont été questionnées, parfois même par ceux qui avaient contribué à les faire émerger. Dans ce cas-là, nous avons essayé de rendre compte des raisons qui ont conduit à des modifications. Parfois aussi, des inattentes nous avons eu, qui ne faisait pas partie des propositions des groupes de travail, mais qui avait sa pertinence et n'était pas étranger à l'esprit souhaité. Enfin, oui, il y a encore des trous et des insuffisances, des lacunes qui résultent de lenteurs et de résistances mais aussi de l'énormité de la tâche.

BREF APERÇU DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

[Lien vers le rapport complet comité de suivi 2025](#)

Les questions épineuses

Sans surprise la mise en œuvre des résolutions la moins aboutie concerne :

- L'association des laïcs au travail de la CEF : la nécessité de modifier les statuts de la CEF pour y introduire une assemblée synodale s'est heurtée aux exigences de Rome, ce qui a pris du temps et a finalement réduit l'ambition première à un « Conseil triennal » qui, en raison du renouvellement du Conseil Permanent, ne pourra voir le jour qu'en 2026.
- L'analyse des causes des agressions : un gros travail de fond a été réalisé par la Commission doctrinale des évêques mais reste à en faire la vulgarisation et la communication. Dans ce domaine un outil intéressant a été créé : un cycle de vidéos sur la parole de Dieu à usage des paroisses pour en prévenir les utilisations perverses. Mais le remarquable travail du GT8 reste à véritablement exploiter.
- La vigilance auprès des associations de fidèles menant vie commune qui ont été le lieu de nombreux abus en est à ses balbutiements faute de ressources humaine suffisantes allouées à ce chantier.
- L'accompagnement des auteurs d'agressions reste un chantier peu avancé et difficile : pauvreté des moyens, nécessité d'accompagnement au long cours.

Les avancées

- Le partage des bonnes pratiques s'est traduit par une élaboration d'outils, fiches, charte, guide à usage des cellules d'écoute pour lequel un lieu un audit (Beaucoup de membres ou de représentants de ces cellules étaient présents à Lourdes). Reste à développer l'usage de ces outils et les évaluer.
- En ce qui concerne le discernement vocationnel et la formation des futurs prêtres, un groupe de travail a été créé pour aborder les différents points : discernement des candidats, procédures de renforcement de l'accompagnement, formation à la prévention, pris en compte de la spécificité du célibat.
- La démarche mémorielle : après des hésitations sur le choix de la mener au niveau national ou local, elle a produit un vademecum pour un groupe ou une communauté qui déciderait d'installer une œuvre ou un lieu de posement. Un site internet « garder mémoire » a été ouvert en mars 2025 où notamment les victimes peuvent déposer des témoignages.
- Pour ce qui est de la confession et de l'accompagnement spirituel, qui ont été des lieux où ont été commises de nombreuses agressions, deux textes ont été votés : « Repères pour les confesseurs » et une « Charte de l'accompagnement spirituel ». Reste à les mettre en œuvre, un bon texte étant celui qui est appliqué !
- L'accompagnement du ministère des prêtres : là encore un texte a été voté qui porte sur l'équilibre de vie, l'exercice du ministère, la collaboration avec des laïcs. L'enjeu consiste dans la mise en œuvre diocèse par diocèse.

L'avancée la plus significative concerne l'accompagnement du ministère des évêques avec des visites régulières, une réforme de la formation, et la mise en place d'un tutorat pour les nouveaux évêques.

Les zones d'ombres

- Les abus à l'égard des personnes adultes, abus spirituels et emprise : ce sujet, qui n'était pas à l'ordre du jour de ces trois demi-journées, a été travaillé dans la suite de la semaine de l'Assemblée plénière et le résultat est loin d'être satisfaisant aux yeux des victimes comme en témoigne la tribune très argumentée d'un collectif paru dans La Croix.
 - > [Lien vers le texte voté par les évêques au sujet de l'accompagnement des victimes majeures](#)
 - > [Lien vers la tribune publié dans La Croix](#)
- L'enseignement catholique : l'établissement scolaire de Bétharram se situe tout près de Lourdes et des victimes sont venues porter des témoignages qui dépassent l'imagination dans les capacités monstrueuses des êtres humains. Des témoignages et des plaintes surgissent d'autres établissements et montrent que l'Église doit mener un travail global de vérité et mettre en place les moyens d'une véritable vigilance. Un nouveau secrétaire général a été nommé et il doit travailler en lien étroit avec un évêque du Conseil permanent qui a reçu cette mission.

QUELLE SUITE ?

La création de ce comité de suivi était un dispositif inédit qui n'a pas fait des miracles mais peut-on en espérer face à une telle situation ? Adopter des mesures de traitements, des efforts de réparation, des outils de prévention, c'est bien, mais c'est tout un système qui doit changer, une culture et des mentalités. Or on peut se demander si l'organisation de l'Église, qui n'est pas hiérarchique (chaque évêque peut maître dans son diocèse et les curés largement également dans leurs paroisses) mais fondée sur la liberté et la bonne volonté, facilite ce changement. L'engagement de Mgr Éric de Moulins Beaufort, qui termine son mandat de président de la CEF, a été déterminant dans cette lutte contre les violences sexuelles dans l'Église. Mais le suivi se fait de manière inégale localement même si les évêques dans leur message aux fidèles renouvellent leur engagement à poursuivre leur action ([lien vers le message des évêques](#)). Ce qui reste à faire est considérable. Or la mission du comité de suivi est terminée et rien n'est prévu pour son évaluation ni la transmission de notre expérience.

Le leitmotiv de cette rencontre était « il ne faut pas tourner la page ». Or la tentation reste forte de considérer que la crise est en voie de traitement et d'envisager de passer à la « vraie » mission. Mais la mission n'est-elle pas justement de prendre en compte les plus blessés, les plus pauvres, les plus fragiles ? Et surtout, pour qu'advienne un vrai changement de culture, il y a besoin de l'implication de tous, pas seulement de ceux qui sont en première ligne.

LES ACTUS DE PROMESSES D'ÉGLISE

L'ÉCHO DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE du 15 mars

Notre assemblée plénière s'est tenue au siège du Secours Catholique à Paris. Les coordinatrices ont rappelé l'importance de la diversité de notre collectif, l'enjeu et la manière d'être ensemble : partager, entrer en relations. Promesses d'Église se veut ainsi un « aiguillon » porteur des conclusions du synode au sein des mouvements et associations. À ces fins, les assemblées plénières comprendront un temps d'écoute, de formation et un temps de partage fraternel entre mouvements. Dans ce cadre les contours et les axes des orientations définis en juin 2024 seront présentés progressivement. Deux orientations ont de ce fait été lancées : « Définir un réseau Promesses d'Église dans les territoires » et « Construire une culture de la prévention des abus ».

L'assemblée a bénéficié de la présentation des travaux du groupe « Place des Femmes et des Hommes en Église ». Les ministères institués ont été choisis comme porte d'entrée de ce thème. Leurs ouvertures aux laïques et laïcs réaffirme l'égalité baptismale comme fondement. Ces ministères soutiennent le lien avec les « charismes » au service de la Parole de Dieu (lectorat), de la communion (acolyte) et de l'annonce de la Bonne Nouvelle (catéchiste). L'enjeu bien compris de ces ministères en devenir ouvre à la place reconnue des femmes, à la coopération clercs-laïcs, plus largement à la co-responsabilité en Église et à l'exercice du discernement des appels. Cet apport nous a permis de découvrir ces ministères et toute la richesse qu'ils peuvent apporter à l'Église toute entière. Ces travaux ne doivent pas rester sous le boiseau et l'assemblée plénière a approuvé très largement les perspectives proposées, notamment de contribuer à la réception de ces ministères dans nos mouvements mais aussi dans les groupes locaux diocésains. L'accueil reçu témoigne de la reconnaissance de l'ampleur du travail réalisé et des encouragements à faire connaître les enjeux de ces ministères.

Le second temps fort, la réception et l'approfondissement du thème « Écouter, dialoguer, annoncer » en petits groupes de partage ont souligné la quête de sens et de nourriture spirituelle de nos contemporains, la recherche de lieux de parole en vérité. Le rôle majeur de nos mouvements dans la réponse à cette recherche conforte l'intuition que nos mouvements ont besoin de prendre conscience de l'annonce de la Parole, du rassemblement autour d'une écoute mutuelle, et de la fécondité de la synodalité.

Une nouvelle fois cette assemblée aura montré que notre diversité possible dans la communion, consiste dans ce que le document de conclusion du Synode appelle « l'échange de dons ». L'effort à poursuivre pour nous connaître et nous reconnaître, portera à faire nôtre le mot clé du document final : la conversion.

L'ÉCHO DU COPIL du 25 mars

Le copil a souligné les évaluations positives de l'assemblée plénière, notamment la présentation des ministères institués et le partage entre mouvements suite à la présentation du thème : « Écouter, dialoguer, annoncer ». Constatant l'absence récurrente de plusieurs mouvements, un contact va être pris, afin de comprendre leurs difficultés à être présents et étudier la manière de faire pour les associer plus étroitement à la démarche du collectif. Le lancement de la mise en œuvre de l'orientation « Forme d'un réseau PE dans les territoires » étant acté, le copil a validé la proposition de Didier Noël de créer une équipe pour déployer la dynamique d'accompagnement et d'appui aux groupes locaux. Enfin le copil souhaite préciser le cadre des groupes de travail, afin que leurs travaux puissent répondre aux besoins des mouvements et diffusés en vue d'une bonne appropriation.

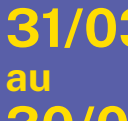
DATE DU PROCHAIN COPIL

le mardi 29 avril

DATE DE LA PROCHAINE PLÉNIÈRE

le 13 juin 2025

AGENDA



“Penser la foi chrétienne aujourd'hui avec Christoph Theobald”

MOOC des Facultés Loyola Paris.

Ce parcours s'adresse à toute personne intéressée de découvrir le monde de la théologie et de réfléchir aux grandes transformations qui surgissent au tournant d'une époque.

[En savoir +](#)

du 31/03

au 30/06

2025



Webconférence “Le synode un chemin à poursuivre”

le 06/05

2025

à 19h30



Mgr Jean-Luc Brunin

Évêque du Havre



Anne Ferrand

Membre de l'assemblée du synode

Animée par Dominique Quinio, présidente d'honneur des SSF.

[En savoir +](#)

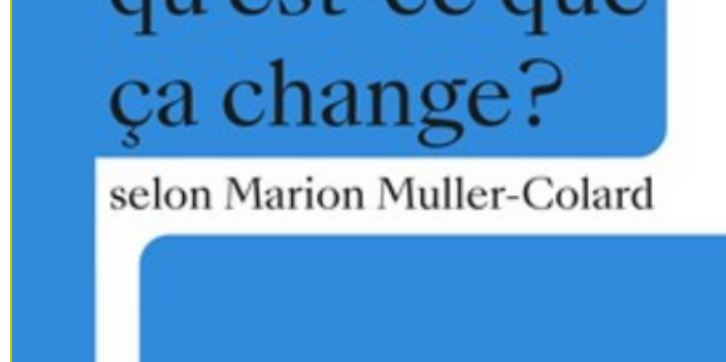
NOS CONSEILS DE LECTURE



JEAN-MARC AVELINE

“Dieu a tant aimé le monde : petite théologie de la mission”, cardinal Jean-Marc Aveline, Le Cerf, 2023.

Jean-Marc Aveline, qui vient d'être élu président de la Conférence des évêques de France, nous livre sa vision de la mission dans ce court ouvrage. Il estime que l'Église doit une nouvelle fois, 60 ans après la tenue du Concile Vatican II, approfondir sa compréhension de la mission que Dieu a voulu lui confier. Une mission qui passe par la rencontre et le dialogue, mais qui demande aussi une bonne dose de patience et la capacité de s'émerveiller.



“Croire, qu'est-ce que ça change ?”, Marion Muller-Colard, Labor & Fides, 2025.

Dans la collection des petits livres “Qu'est-ce que ça change ?”, Marion Muller-Colard prend en charge la question du “croire” sous la forme d'une réponse à l'interrogation de l'un de ses enfants. La question est redoutable car croire change tout et ne change rien. La réflexion toute en finesse de l'auteur nous entraîne bien au-delà du domaine religieux et nous pousse à faire le point sur nos croyances.